

Pourquoi n'y a-t-il pas eu de petit cadeau de fin d'année en région Rhône-Alpes ?

Les deux directeurs (AS et IS) de la région ont voulu envoyer à chaque salarié de la région un petit cadeau de fin d'année : une clef USB d'une taille respectable (en Go, pas en volume physique !). On peut s'en moquer mais c'est plutôt sympa. Typiquement le genre d'attention qui fait souvent défaut à GFI.

Le projet a été bloqué au service achat. Ah ben oui c'était payant. Caramba, encore raté !
(Le service achat doit-il être un service décideur ? La question s'est souvent posée chez nos clients...)

Aujourd'hui 17 janvier 2011

(35ème jour depuis le déploiement de la messagerie BPOS)

Toujours beaucoup de problèmes non résolus.

Pour pouvoir communiquer rapidement avec vous et vous consulter :

Inscrivez-vous vite sur <http://sudgfi.free.fr/adresses>

Pour les syndicats il est difficile de communiquer avec les salariés dans une SSII. Nous vous invitons à venir saisir à cette adresse sur notre site vos nom, prénom et adresse (électronique et postale) personnelle pour recevoir nos informations syndicales. Vous pourrez choisir de recevoir des informations régulièrement, ou seulement en cas d'événements importants (consultation avant signature d'accord par exemple).

Comptes du CE de GFI IP

L'heure du bilan... et de la justice

Les élus du CE qui se sont chargés de la longue et ingrate tâche d'éplucher les comptes sur 4 ans à partir des relevés renvoyés par la banque, devaient présenter le résultat de leur travail à l'ensemble des élus lors de la réunion du CE du 20 janvier. Tous vont pouvoir se faire une idée claire et précise de la réalité des détournements. S'ils sont aussi importants qu'on le craint, notre élu SUD GFI au CE proposera à nouveau aux autres élus de porter plainte et d'engager une expertise comptable (car c'est la seule procédure qui permettra à la justice de faire une enquête complète et de répartir sur des bases saines).

Fuite des commerciaux: que fait la direction ?

Nous (et d'autres syndicats) vous avons parlé de la scandaleuse décision de notre PDG de ne pas payer les primes d'objectifs (PO) 2009 (sauf à certains, en partie seulement en général, à la tête du client, pardon, sur décision du comité salaire) au prétexte de la clause de sauvegarde contenue dans leur avenant part variable. Cela concernait tous les salariés ayant une part variable dans leur rémunération (commerciaux et managers mais aussi directeurs de projet, chefs de projet, etc., et même des administratifs). Une proposition a alors été faite à beaucoup de salariés d'intégrer 60% de leur PO dans leur fixe.

1er résultat : très forte démotivation (et GFI n'avait vraiment pas besoin de démotiver ses commerciaux début 2010 !).

2ème résultat : réclamations multiples, traitées avec une attention très variable selon les entités et les managers.

3ème résultat : départs rapides (pas toujours volontaires) de quelques mécontents qui réclamaient leur dû et à qui on ne voulait pas le donner (et il semble bien qu'à GFI IP par exemple un manager ait très habilement monté un dossier pour licencier un commercial très compétent, très mécontent et... très insistant !).

4ème résultat : réclamations multiples sur les propositions d'avenant pour les PO 2010, dont les objectifs très élevés étaient souvent plus décourageants que motivants (euphémisme).

5ème résultat : départs échelonnés d'autres commerciaux, qui ont pris le temps de chercher un bon boulot ailleurs car **plus rien ne pouvait les retenir à GFI**. La palme de l'hémorragie revient sans doute à la région ouest : outre les deux commerciaux virés en début d'année pour de mauvaises raisons, quatre commerciaux (et pas forcément les plus mauvais, à tous les sens du terme, encore un euphémisme) ont démissionné depuis l'été dernier !

Alors M. Rouaix, c'est ça la confiance durable ?

La pitoyable affaire de Caen

GFI crée une agence à Caen: bonne nouvelle. Des salariés y sont embauchés pour y travailler: normal. Ils doivent passer leur visite médicale d'embauche... à Rennes. Pourquoi ? Parce qu'en fait l'agence de Caen est fictive, les salariés sont rattachés à Rennes. Tant qu'ils travaillent à Caen ce n'est pas grave, mais le jour où faute de boulot à Caen on les enverra bosser à Rennes, ils découvriront que GFI ne leur remboursera pas leurs frais de déplacement et ils auront de gros problèmes ! Mais c'est pas un problème pour la direction donc pas de problème. (*1ère crapulerie*)

Ah si ! Problème ! Pour aller à la visite médicale il faut aller de Caen à Rennes et retour, bref ça prend une bonne demi-journée, voire une journée selon l'horaire de la visite. Et comme les services de médecins du travail manquent de moyens (médecins manquant dans certains centre) ils ne font plus d'échanges de créneaux de visite entre départements différents. Même problème pour les salariés de Lannion en mission à Brest, et vice-versa, et entre Rennes et Lannion, etc. Facturation perdue ! Et ma prime d'objectif !! Insoutenable !!

Alors là, un manager local a eu une brillante idée : « Y a qu'à dire aux salariés de ne pas aller à leur visite médicale et puis voilà. ». Ben tiens ! Et la loi ? (*2ème crapulerie*)

Combien sont-ils à ne pas avoir eu de visite médicale depuis plus de 2 ans ? **Plus grave : combien ont été embauchés sans visite médicale d'embauche ?** Personne ne le sait exactement ! GFI a dû payer des amendes pour des visites qui avaient été réservées et où les salariés ne sont pas allés sur ordre de leur manager ou de leur commercial mais le manager s'en moque. GFI risque de payer d'autres amendes pour les salariés embauchés sans visite médicale mais le manager s'en moque. Et la santé des salariés ? Le manager n'y pense jamais. Mais il est malin, le manager, il a trouvé une solution ! Il l'a expliquée à une élue du CHSCT abasourdie par tant d'arrogance délinquante :

« Ils n'ont qu'à y aller le 25 décembre ! »

Le CHSCT ayant alerté la direction régionale, un manager nantais a envoyé un mail aux salariés pour les prévenir : s'ils ne vont pas à une visite médicale programmée ils commettent une faute ! Les victimes sont donc coupables ! Et GFI va les sanctionner pour ça ? **Et les petits chefs qui leur ont ordonné de ne pas y aller ? Aucun reproche !** Et les voilà qui en rajoutent devant les salariés, répétant qu'ils ont raison. Donc une journée de facturation c'est plus important que la loi ? Et la santé des salariés ? Ah les... Ah ça m'énerve trop, j'arrête avant que ce tract ne dégénère.



NOM : _____ Prénom: _____
Date de naissance : / / Téléphone perso : _____ Téléphone pro : _____
Adresse : _____
Code postal : Ville : adresse e-mail perso : _____
Société : Ville/Agence : Qualification : _____
Date : / / Signature : _____

Pour adhérer à SUD Groupe GFI : retourner ce bulletin complété et signé à

Syndicat SUD Groupe GFI - U.S. Solidaires 9 rue Jeanne d'Arc 44000 NANTES